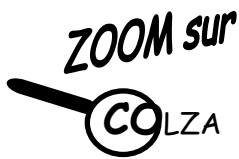


Info.pl@ine

N°282 – 16 septembre 2009 – 2 pages



Surveiller les limaces dans les colzas

AGRO-METEO

Pluviométrie du 1^{er} au 10 septembre 2009 (mm) :

Normale	Campagne 2008 – 2009			
Melun	La Brosse – Montceaux.	Melun	Nangis	Crécy-la-Chapelle
14,8	17,9	33,0	21,5	30,2

Les pluies sur une grande partie du département permettent les levées de colza. Cependant sur quelques secteurs, les précipitations sont inférieures à 5 mm, ce qui est insuffisant.

Températures du 1^{er} au 10 septembre 2009 (°C) :

	Normale	Campagne 2008 – 2009			
	Melun	La Brosse – Montceaux.	Melun	Nangis	Crécy-la-Chapelle
Mini	11,2	11,8	11,5	11,3	12,2
Maxi	22,4	23,1	22,6	22,7	22,2

Les températures de ce début septembre sont dans la moyenne saisonnière.

source : Météo-France

ACTUALITES CULTURES

COLZA (levée à 2-3 feuilles)

✓ Limaces

Avec les temps plus ou moins humides, elles reprennent de l'activité.

➤ A surveiller jusqu'au stade 3-4 feuilles même dans les parcelles protégées. Après ce stade la protection n'est plus nécessaire. Pour cela, n'hésitez pas à mettre en place un piège fait d'un simple carton ondulé.

✓ Autres ravageurs

Quelques piqures d'altises sont observées. Absence actuellement de pucerons sur le département.

➤ Aucune intervention n'est à prévoir à ce jour.

STRATEGIE AGRONOMIQUE

IMPLANTATION DES CULTURES D'AUTOMNE

✓ Objectifs du travail du sol

Dans tous les cas l'objectif du travail du sol doit conduire à un état du sol favorable à l'implantation de la culture, et à son développement racinaire, dans les meilleures conditions agronomiques et économiques.

Il s'agit d'accroître la porosité pour améliorer la perméabilité, facilitant la circulation de l'eau, notamment la percolation, pour éviter une asphyxie de la culture en place durant la période pluvieuse. Il faut au maximum réduire les zones compactes, qui risquent d'exister lors de récoltes en conditions humides.

Une bonne répartition des agrégats et particules (y compris les résidus végétaux) du sol favorise le cheminement des racines, qui s'insinuent entre les agrégats via les fissures et les pores pour explorer un maximum de volume de sol.

Un bon émiettement du lit de semence, permet une régularité de la profondeur du semis, un bon contact des graines avec le sol pour leur germination, et une meilleure efficacité des désherbages d'automne.

✓ Itinéraires de préparation du sol

Le choix de l'itinéraire dépend de la nature du sol, de son état, des jours disponibles ainsi que du matériel de l'exploitation. Ce choix conduit à une succession d'outils, plus ou moins couplés pour limiter le nombre de passages, entraînant 3 itinéraires de travail du sol :

- **déchaumage (éventuel) puis travail profond, préparation du lit de semences et semis** : même s'il n'est pas toujours indispensable, cet itinéraire est le mieux adapté pour les sols dégradés. Il permet en outre d'avoir un lit de semence exempt de résidus végétaux. Attention toutefois, dans le cas d'enfouissement de résidus de récolte importants (maïs par exemple) à ne pas créer des amas végétaux, créant des "vides" de sols, inadaptés à l'exploration racinaire ;
- **déchaumage puis semis sur travail superficiel** : cette méthode n'a pas de conséquences sur le rendement des céréales lorsque le sol n'est pas compacté. Dans le cas contraire, un décompactage, après une observation de l'état structural du sol avec la méthode sonde-bêche, s'avère nécessaire. Cet itinéraire doit veiller à gérer les résidus végétaux, afin qu'ils ne provoquent pas de bourrages lors du semis. Ce type d'itinéraire peut se réaliser avec les outils présents sur la plupart des exploitations ;
- **semis direct** : cet itinéraire impose de disposer d'un semoir spécifique, et d'avoir un sol suffisamment ferme pour le bon fonctionnement du semoir, ce qui exclue souvent les précédents tels que betteraves, pommes de terre...

✓ Réalisation d'un profil rapide (méthode sonde-bêche)

- 1 – Choisir 2 ou 3 zones correspondant aux différents comportements du sol de la parcelle ;
- 2 – Identifier le type de sol concerné par la classification agronomique des sols à partir des pratiques et des observations ;
- 3 – Creuser à la bêche perpendiculairement au sens de travail sur la parcelle, un trou de 50 cm de largeur sur 80 cm de long et 45-60 cm de profondeur. Pendant cette phase, sentir les différents horizons, les zones dures, creuses, molles, la présence de débris végétaux, de gley, ...
- 4 - puis à l'aide de la tarière poursuivre en profondeur pour voir les différences texturales, l'humidité, et déterminer la profondeur du sol explorable par les racines jusqu'à l'apparition d'un horizon rocheux ou imperméable, ou même la présence d'hydromorphie ;
- 5- Observer le sol à partir du bas du profil en remontant vers l'horizon de surface (cela évite d'évacuer la terre envoyée dans le fond si l'on commence par le haut) : la texture, la fragmentation des mottes ou leur dureté, l'état et le positionnement des MO, le passage des racines sont des éléments à observer particulièrement.
L'observation doit être minutieuse dans le fond du profil correspondant au fond de labour (fond des vieux labours et zone comprimée par la roue du tracteur en fond de raie), sous la zone habituellement travaillée. Elle porte sur la capacité de cette zone à laisser passer les racines, l'air et l'eau. L'état de compaction des fonds des labours passés s'apprécie :
 - par la longueur et la netteté des cassures ainsi que par la friabilité, la résistance à la rupture (sur échantillon non sec),
 - et par la présence de racines, de lissage des faces de fissures, de galeries de vers de terre,...De même dans l'horizon habituellement travaillé (labours, chisel, décompacteur), observer :
 - la nature du sol au toucher,
 - l'état de compaction : meuble, creux, tassé, compacté, ...
 - la quantité de résidus végétaux, sa répartition, son niveau de dégradation, ...
 - le développement racinaire : densité, blocage par les pailles, par une zone affinée, ...
 - la présence d'activité biologique (vers de terre, ...).



Rédacteurs : les conseillers du pôle Agronomie-Environnement
Chambre Agriculture de Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine,
e-mail : agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr - Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08
avec le concours financier du Conseil Régional d'Ile de France et du Conseil Général de Seine-et-Marne et du CASDAR.
Toute rediffusion et reproduction interdites